



36^e COLLOQUE RÉGIONAL CANADIEN DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - Halifax (Nouvelle-Écosse)
 - 16 au 19 octobre 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion et membre de la Section du Québec de l'APC
 - M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et membre de la Section du Québec de l'APC
 - M^{me} Emilie Bevan, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APC.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des 180 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.
 - Chaque année, une des 14 sections de la région canadienne de l'APC organise un colloque parlementaire lors duquel toutes les sections sont invitées à participer à des séances de travail portant sur des thèmes qu'elles auront préalablement soumis.
 - En 2014, l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse était l'hôte de ce 36^e colloque annuel.
- THÈMES**
- Les rôles de plus en plus administratifs des présidents d'Assemblée (*The ever increasing administrative roles of the Speaker*);
 - Le rôle des assemblées législatives canadiennes dans les gouvernements modernes (*The Role of our Canadian Houses in modern day government*);
 - Réformes procédurales à la Chambre des communes (*House of Commons procedural reforms*);
 - Perfectionnement professionnel continu des députés (*Ongoing Professional Development for Members*);
 - L'intégration des immigrants (*Integration of immigrants*).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Démontrer l'engagement de la Section du Québec au sein de la Région canadienne de l'APC, notamment en prenant une part active aux séances de travail.
- Faire état de l'expérience de l'ANQ sur les divers thèmes à l'ordre du jour du colloque.
- Par sa participation aux échanges portant sur les différents thèmes du Colloque, renforcer la connaissance des représentants québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les participants québécois ont pu prendre part aux discussions, aux échanges et aux débats relatifs aux thèmes du colloque, notamment en ce qui concerne les relations internationales et interparlementaires de l'ANQ, de même que les occasions de formation continue qui sont offertes aux députés dans le cadre de ces relations.
- Un député québécois a présenté les spécificités de la politique d'immigration du Québec à ses homologues du reste du Canada. Une présentation d'une juriste experte en matière d'immigration a été suivie d'échanges entre experts et parlementaires.
- La participation de l'ANQ à ce colloque a permis aux membres de la délégation de s'enquérir des récents développements, au sein des autres assemblées législatives canadiennes, notamment sur les réformes procédurales à la Chambre des communes.
- Elle aura en outre permis de mieux appréhender les impacts de l'actualité parlementaire et politique, tant de la scène fédérale canadienne que celle des autres provinces et territoires, sur les pratiques parlementaires des autres assemblées.
- Les députés québécois se sont entretenus avec des membres de la communauté acadienne, notamment celle de Chezzetcook, et ont pu parfaire leurs connaissances de la réalité acadienne néo-écossaise.
- Cette rencontre aura permis de démontrer l'intérêt et l'engagement de la Section du Québec au sein de la Région canadienne de l'APC et de renforcer ses liens avec les élus des autres assemblées législatives canadiennes.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 042,06 \$
- Transport	1 784,20 \$
Total	4 826,26 \$